

EXTRANET

DISPOSITIF PASS COMMERCE ET ARTISANAT

GUIDE DE L'UTILISATEUR « ENTREPRISE »



SOMMAIRE

1- Créer son identifiant sur mon-compte.bzh	3
2 - Créer et envoyer sa lettre d'intention	7
3 - Renseigner et envoyer le dossier de demande d'aide	18
4 - Suivi de votre demande	28
5 - Justifier les dépenses et solliciter le versement de la subvention	31
6 - Annuler sa demande	35

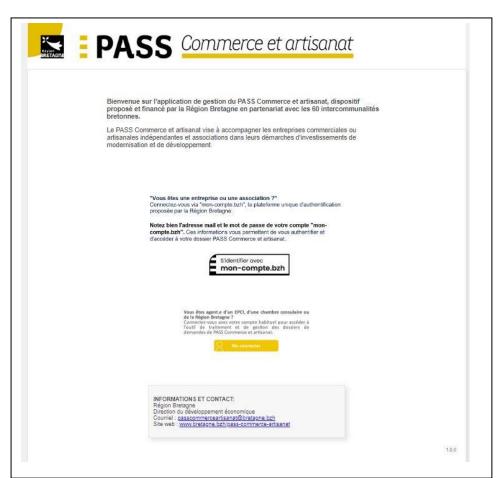


1- Créer son identifiant sur mon-compte.bzh

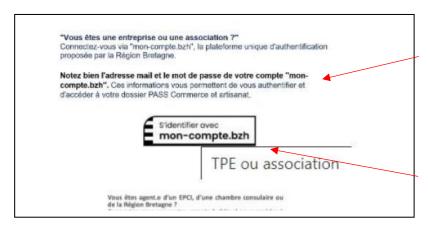
Vous accédez au portail du dispositif Pass Commerce et artisanat en cliquant sur le lien ci-après :

https://region.bretagne.bzh/passcommerce/

Pour déposer un dossier au titre du dispositif Pass Commerce et artisanat, il vous faut disposer d'un compte utilisateur assurant votre identité. Avec ce compte, vous serez au courant de l'évolution de votre demande d'aide et vous recevrez, à intervalles réguliers, des mails de notifications pour prendre connaissance de l'avancement de votre dossier



Entreprise ou association, vous devez vous connecter via mon-compte.bzh



Notez bien l'adresse mail et le mot de passe de connexion de votre compte « mon-compte.bzh ». Ces informations vous serviront à intervalles réguliers

En passant le pointeur sur le rectangle de connexion, un Pop-up s'ouvre et précise le type d'utilisateur.





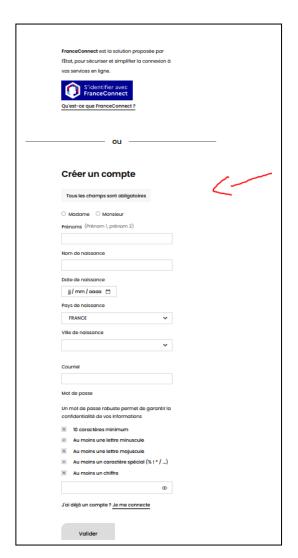


Allez sur « Créer un compte »

Vous renseignez tous les champs.

L'adresse de courriel est importante

C'est avec cette adresse que vous recevrez les différents mails de notification vous informant de l'avancement de l'instruction de votre demande

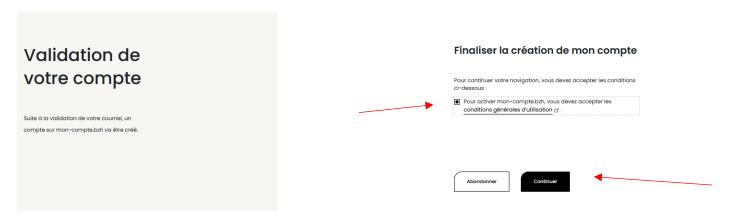




Après validation, vous devez confirmer la réception du mail qui vient de vous être envoyé pour finaliser la création de votre compte

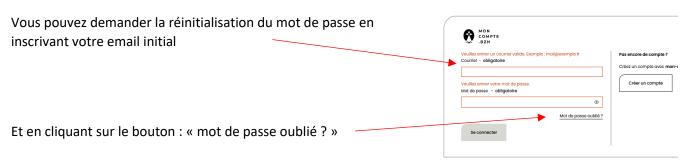


La validation du courriel vous permettra de finaliser la création de votre compte



⚠ Pensez à noter vos identifiants : adresse courriel et mot de passe

En cas de problème de connexion :





Pour tout autre problème de connexion, sollicitez de l'aide par le lien suivant :

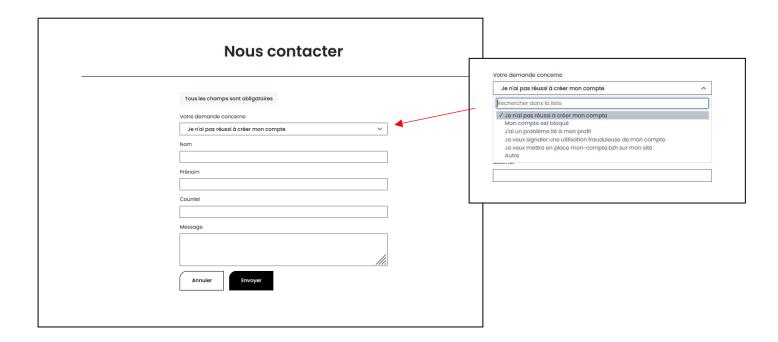
Tout en bas à droite de l'écran :

Nous connaître

Nous contacter

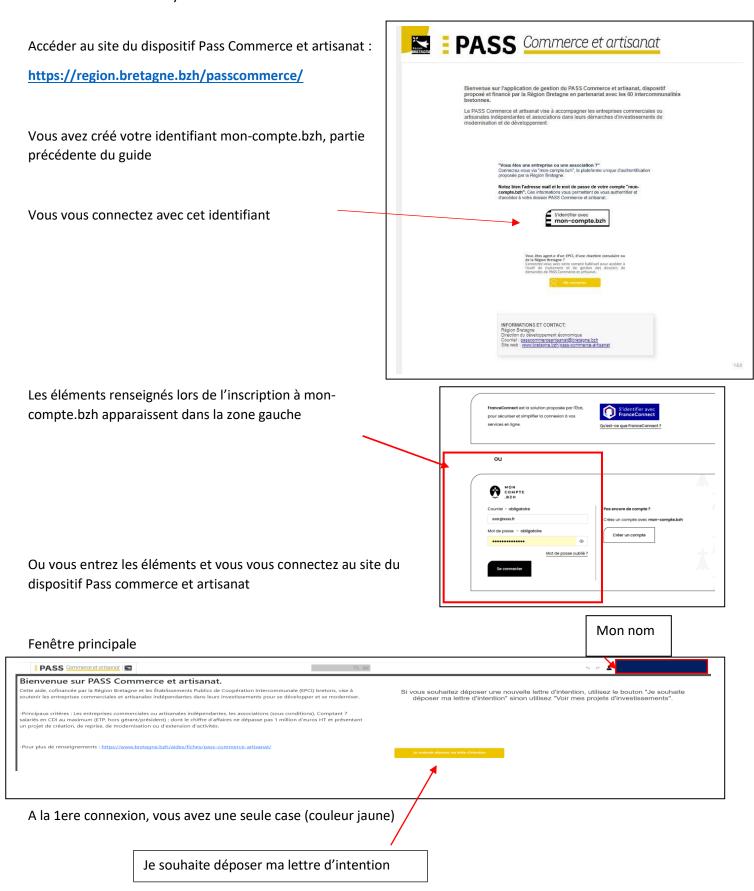
Nous contacter

Vous ouvrez ainsi une nouvelle fenêtre vous permettant de préciser vos problèmes de connexions





2 - Créer et envoyer sa lettre d'intention





L'écran suivant va vous demander divers renseignements sur votre projet

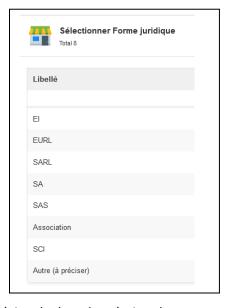
Partie gauche de l'écran :

Renseignez les différents champs

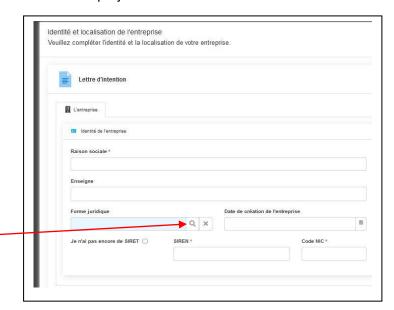
Raison sociale (obligatoire)

Enseigne (facultatif)

Forme juridique : en cliquant sur la loupe, vous ouvrez une nouvelle fenêtre vous permettant de choisir la forme juridique de votre structure



Vous précisez la date de création de votre entreprise, en cliquant sur le petit carré à droite de la fenêtre, vous ouvrez le calendrier



Attention : *

Cette étoile rouge signifie que vous devez obligatoirement remplir ou renseigner la case.



Si vous êtes en création et que vous n'avez pas encore de SIRET, vous pouvez cocher la case



« Je n'ai pas encore de siret » ou sinon renseigner les cases SIREN et CODE NIC (chiffres)

Je n'ai pas encore de SIRET 🗸	SIREN	Code NIC

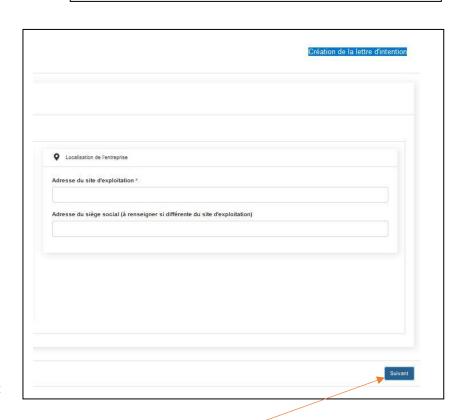
Partie droite de l'écran :

Vous précisez l'adresse de votre site d'exploitation (adresse du local) où vous exercez votre activité, et pour lequel vous sollicitez cette aide

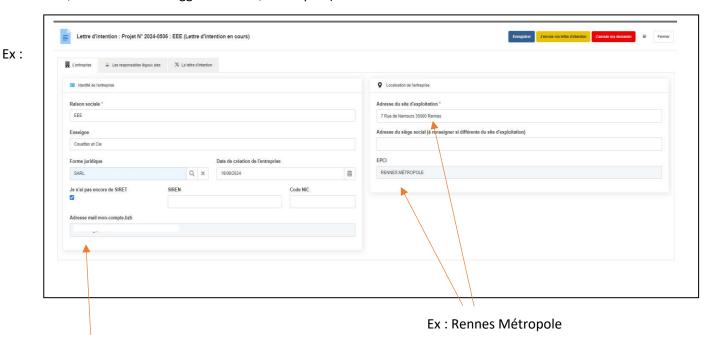
En tapant l'adresse, le logiciel vous propose l'adresse exacte à sélectionner

Au besoin, vérifiez l'adresse du futur site d'exploitation (Google Maps par exemple)

Vous renseignez aussi l'adresse du siège social de l'entreprise (si elle est différente de l'adresse du site d'exploitation)



En cliquant sur le bouton suivant en bas de la page, vous confirmez la saisie des renseignements. La validation de l'adresse du site d'exploitation associe cette adresse à la structure qui cofinance le dispositif (Communauté de communes, Communauté d'Agglomération, Métropole)



Guide de l'utilisateur Version 3 - Septembre - 2024



Nous vous indiquons aussi pour rappel le mail utilisé pour la création de votre compte « mon-compte.bzh »

Vous avez maintenant accès aux autres onglets à renseigner

Onglet « Les Responsables légaux.ales »

> Le, les responsable(s) légal(aux) représentants la société sont à identifier





Pour pouvoir renseigner ces différents éléments, cliquer sur le bouton « Modifier la liste »

Et sur le bouton « Ajouter une ligne »

Vous ajouterez une ou plusieurs lignes en fonction du nombre de co-gérant-e-s



> Renseigner le « Statut » Gérant ou Co-gérant





> Renseigner la « civilité »



> Et les autres champs attendus

Tous les champs de cet onglet sont obligatoires



Vous pouvez utiliser à tout moment le bouton « enregistrer » et notamment à la fin de la saisie des informations contenues dans l'onglet

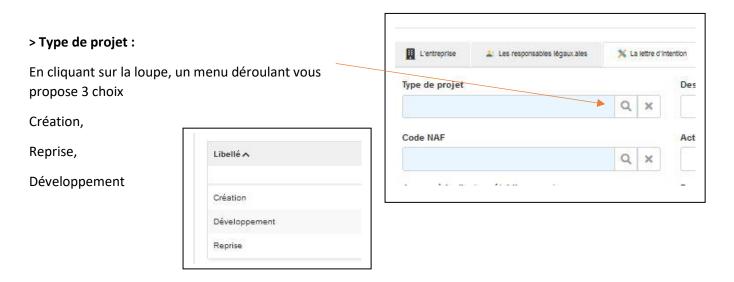




Onglet « la lettre d'intention »

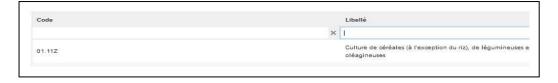


C'est dans cette partie que vous allez préciser toutes les informations essentielles qui vont permettre, à la structure intercommunale dont vous dépendez, de mieux appréhender votre projet



> CODE NAF:

En cliquant sur la loupe, un menu déroulant vous propose l'ensemble des codes NAF disponibles



Soit vous connaissez précisément votre code NAF et vous renseignez les chiffres et la lettre, sinon vous pouvez utiliser le moteur de recherche du libellé en utilisant tout ou partie de la définition de votre activité

Attention, il ne faut pas oublier de mettre en début et en fin de votre recherche une étoile *avant de valider votre recherche





> Description du projet :



N'hésitez pas à donner des détails sur votre projet et toute information qu'il vous parait important de porter à la connaissance de la personne qui va prendre en charge votre dossier de demande d'aide

> Activité principale :

Le code NAF n'est pas toujours très explicite, précisez clairement la teneur de votre activité

> Chiffre d'affaires année N-1:

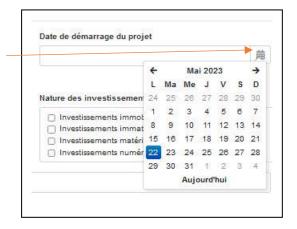
Si vous êtes en création, indiquez « 0,00 » Guide de l'utilisateur Version 3 - Septembre - 2024



> Date de démarrage du projet :

En cliquant sur le symbole, vous ouvrez un calendrier. Cela permet de prendre en compte la date de démarrage de votre futur projet

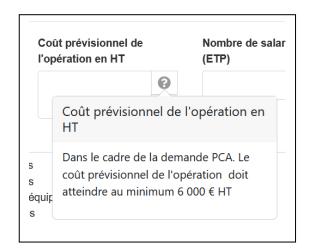
Cette date est indicative



> Coût prévisionnel de l'opération en euros HT :

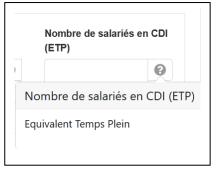
A préciser en euros HT

Attention : le seuil de dépense pour bénéficier du dispositif Pass Commerce et artisanat est au minimum de 6000 €HT



> Nombre de salariés en CDI (ETP) :

Précisez le nombre de salariés de votre société, en (Equivalent Temps Plein) et embauchés en Contrat à Durée Indéterminée



> Nature des investissements :

Précisez la nature des investissements que vous envisagez de réaliser dans le cadre de votre projet en cochant la ou les cases correspondant à vos investissements





> Je possède d'autres établissements :

Si votre société à plusieurs établissements merci de le préciser en poussant le bouton vers la droite



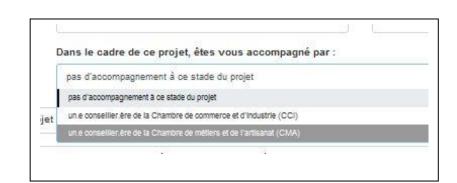
> Dans le cadre de ce projet, êtes-vous accompagné par :

Vous entreprenez cette démarche sans accompagnement ?

Avant de déposer votre demande, vous avez rencontré un conseiller consulaire qui vous a orienté vers ce dispositif?

Si oui, précisez s'il s'agit d'un conseiller de la

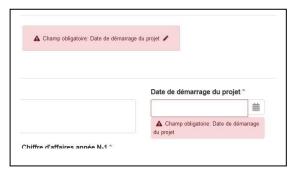
chambre de commerce et d'industrie ou par un conseiller de la Chambre de métiers et de l'artisanat



Une fois l'ensemble de la lettre d'intention renseignée, vous pouvez cliquer sur le bouton « j'envoie ma lettre d'intention



Rappel: Toutes les cases suivies d'une étoile rouge sont à renseigner obligatoirement, si vous avez omis de renseigner un ou plusieurs champs, le logiciel vous l'indiquera:

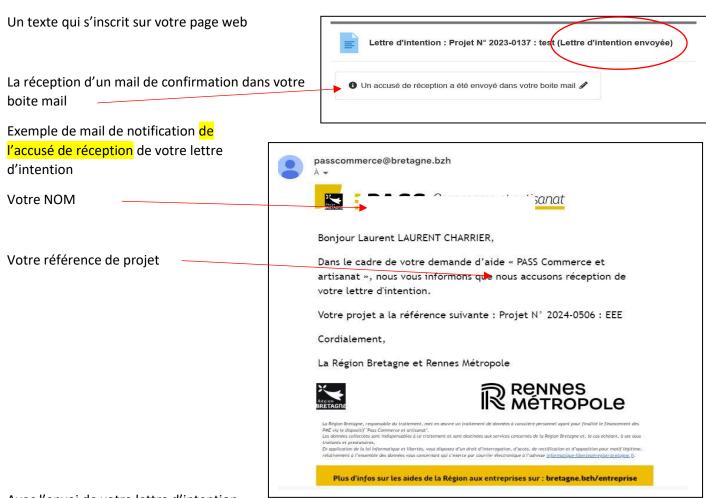




Vous devez confirmer la validation de votre choix avant d'envoyer votre lettre d'intention



Vous pouvez vérifier que votre lettre d'intention a bien été envoyée par :



Avec l'envoi de votre lettre d'intention, vous disposez d'un nouvel onglet, l'onglet « Echanges et documents »





L'onglet « Echanges et documents »

Cet onglet sera actif tout au long de la durée de vie de votre dossier.

Dans cet onglet vous pourrez échanger des messages avec les personnes qui vont vous accompagner et/ou instruire votre dossier.



Vous pourrez aussi utiliser cet espace pour échanger des documents

Pour toute information affectant votre dossier vous recevrez un mail de notification



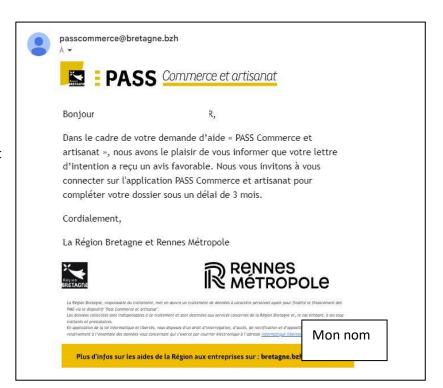
3-Renseigner et envoyer le dossier de demande d'aide

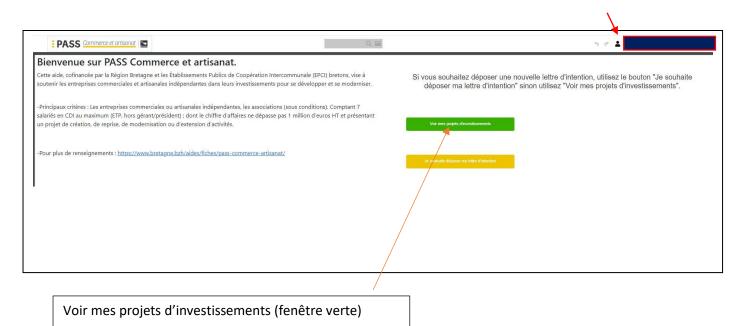
Vous avez reçu un mail de notification qui précise dans le texte l'avancement de votre demande

Ex: « nous avons le plaisir de vous informer que votre lettre d'intention a reçu un avis favorable. Nous vous invitons à vous connecter sur l'application Pass Commerce et artisanat pour compléter votre dossier sous un délai de 3 mois»

Il vous faut renseigner l'ensemble des informations nécessaires à la constitution du dossier de demande

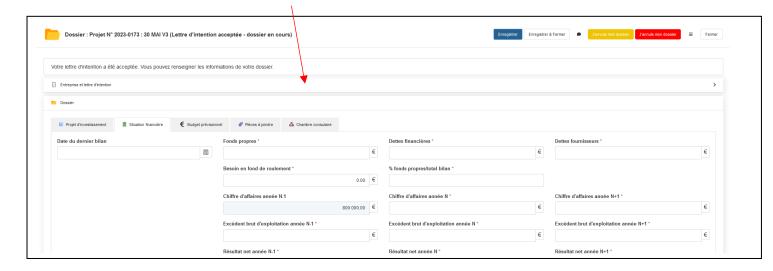
Vous vous connectez avec vos identifiants et vous arrivez sur la fenêtre principale







Vous pouvez consulter à tout moment les éléments contenus dans la lettre d'intention en cliquant sur la ligne



La zone « échanges et documents » est accessible de cette manière, et ce tout au long de l'instruction de votre dossier.



Avec sa décision, vous avez pu obtenir les coordonnées d'un conseiller consulaire qui pourra vous fournir les conseils nécessaires pour remplir les différents éléments constitutifs du dossier





RENSEIGNER LE DOSSIER

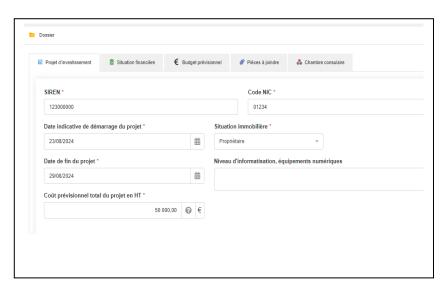
Onglet projet d'investissement

Renseigner les différents champs

(Certains champs renseignés dans la lettre d'intention ont été repris mais sont modifiables si besoin)

Situation immobilière:

Locataire ou propriétaire du site d'exploitation



Coût prévisionnel total du projet en HT :

Inscrivez l'ensemble des dépenses liées à votre projet d'investissement

Répartition du personnel hors gérance et présidence :

Les salariés en CDI ETP sont repris avec les éléments déclarés dans la lettre d'intention, mais modifiable si besoin

Si création d'emplois CDD, précisez le nombre (en Equivalent Temps Plein)



Impacts:

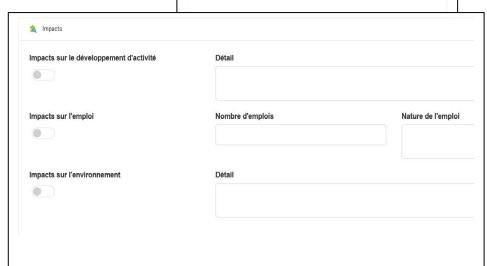
Précisez les impacts de votre projet sur :

Le développement de l'activité

L'emploi

L'environnement

(Détaillez ici toute information qui permet de qualifier votre projet)



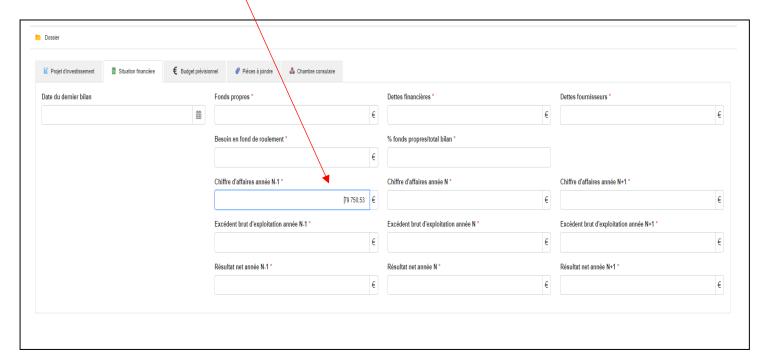
⚠ Pensez à enregistrer à intervalles réguliers



ONGLET SITUATION FINANCIERE

Renseignez l'ensemble des éléments financiers de votre projet

Le chiffre d'affaires N-1 est repris de la déclaration faite à la lettre d'intention (mais modifiable si besoin)



Toutes les rubriques sont suivies d'une *, donc renseignez une somme

Si vous êtes en création, dans toutes les cases N-1, vous indiquez « 0.00 »



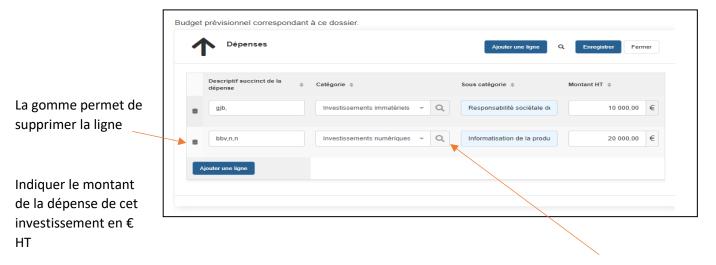
Onglet « Budget prévisionnel » : Tableau des dépenses Budget prévisionnel correspondant à ce dossier. Dépenses Total 0 Descriptif succinct de la dépense Sous catégorie Montant HT Total 0 Descriptif succinct de la dépense Sous catégorie Montant HT Total 0 Budget prévisionnel et et Budget prévisionnel et Budget prévisionnel

Puis sur le bouton qui est apparu « Ajouter une ligne »

Décrire succinctement la dépense (par exemple, rénovation intérieure de la boutique, peinture)

Choisir et caractériser les différentes dépenses du projet en cliquant sur la loupe

En fonction de vos dépenses, vous choisissez la bonne catégorie et la bonne la sous-catégorie



Ajouter des lignes en fonction des différentes sous-catégories contenues dans votre projet. (en cliquant sur la loupe)

▲ Vous ne pouvez indiquer qu'une fois dans le tableau la même sous-catégorie

Donc, si, par exemple vous avez plusieurs devis de matériels à présenter, vous additionnez l'ensemble des devis pour indiquer la somme totale des investissements machines

Les différentes catégories et sous catégories en pages suivante :



□ *	Catégorie V	Sous catégorie 🗸
□ ≡	Investissements immobiliers	Embellissement, attractivité
□ ≡	Investissements immobiliers	Travaux immobiliers
□ ≡	Investissements immobiliers	Mise aux normes
□ ≡	Investissements matériels, équipements	Matériel de production
□ ≡	Investissements matériels, équipements	Economie d'énergie
□ ≡	Investissements matériels, équipements	Réduction consommation d'eau, des rejets
□ ≡	Investissements matériels, équipements	Réduction des déchets
□ ≡	Investissements immatériels	Transition écologique
□ ≡	Investissements immatériels	Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
□ ≡	Investissements immatériels	Cybersécurité
□ ≡	Investissements immatériels	Stratégie commerciale
□ ≡	Investissements immatériels	Accessibilité
□ ≡	Investissements numériques	Réalisation de site internet, de module e-commerce
□ ≡	Investissements numériques	Informatisation de la production
□ ≡	Investissements numériques	Investissement matériel informatique
□ ≡	Investissements numériques	Conseil et formation
□ ≡	Investissements matériels, équipements	Autres

Nous vous conseillons d'enregistrer à intervalles réguliers pour ne pas perdre les informations en cas de microcoupure



Tableau des recettes

Différents types de recettes sont proposés

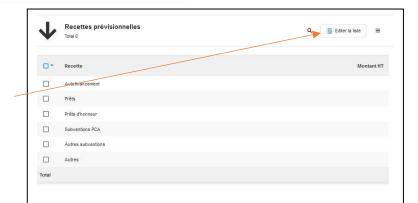
Pour renseigner les différentes lignes cliquez sur le bouton « Editer la liste »

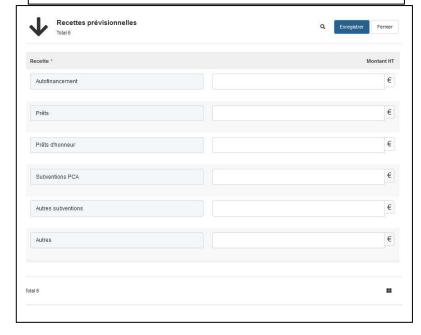
Vous renseignez les différentes sommes correspondant à chaque type de recettes

En euros HT

▲ : Le tableau des dépenses et des recettes doit être équilibré

Assurez-vous que les totaux soient identiques







Onglet « Pièces à joindre »

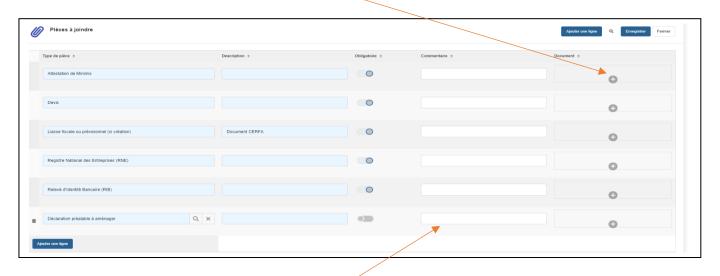
Un certain nombre de documents sont obligatoires

Cliquer sur le bouton « modifier la liste » pour renseigner chaque ligne et télécharger les pièces



Nous conseillons des formats PDF ou image.

« Document » - cliquer sur le symbole « + » pour accéder à la procédure de téléchargement du ou des fichiers



« Commentaire » – Décrire succinctement la pièce

⚠ : N'apparaissent que les pièces obligatoires nécessaires à l'instruction de la majorité des dossiers

Vous pouvez ajouter des lignes pour intégrer d'autres documents qui seront utiles à l'instruction du dossier ou qui sont demandés par l'instructeur de votre dossier en fonction de diverses spécificités

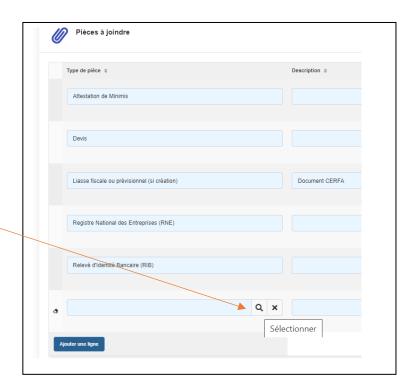
La liste des différentes pièces à joindre est présentée à la page suivante :



Pièces à joindre facultatives pour compléter éventuellement l'instruction de votre dossier :



Liste accessible en cliquant sur la loupe de la ligne supplémentaire





Onglet « chambre consulaire »

Précisez si vous avez reçu la visite du conseiller consulaire

(Oui/Non)

Si oui, merci de préciser la date approximative de cette visite

La case commentaire permet de préciser les éléments que vous souhaitez porter à notre connaissance



Quand le dossier est totalement renseigné, vous procédez à l'envoi de votre dossier de demande



⚠: Votre projet peut faire l'objet d'une demande d'avis consulaire avant son instruction par l'EPCI. Dans ce cas, une fenêtre informative précise le cheminement de votre dossier

On vous demande de confirmer à nouveau votre volonté d'envoyer le dossier



Vous recevez un mail de notification précisant que votre dossier est en cours d'instruction





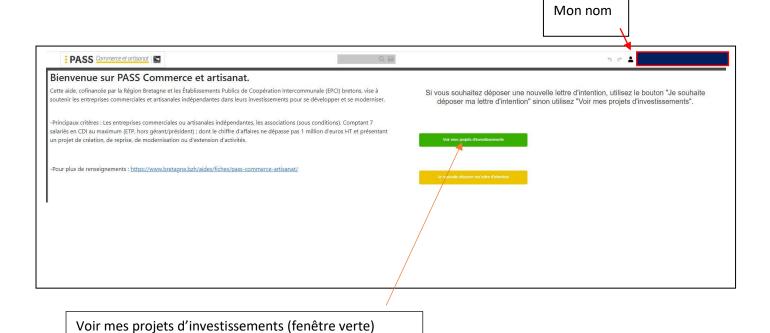
4 - Suivi de votre demande

⚠: L'instruction de votre dossier va se poursuivre et vous recevrez, à intervalles réguliers, des mails automatiques de notification vous demandant de vous connecter à la plateforme de gestion de votre dossier

Pour vous y connectez, vous procédez comme précédemment

https://region.bretagne.bzh/passcommerce/







En cliquant sur la ligne du dossier, vous accédez à l'ensemble des éléments et vous pouvez prendre connaissance de l'avancement de l'instruction du dossier



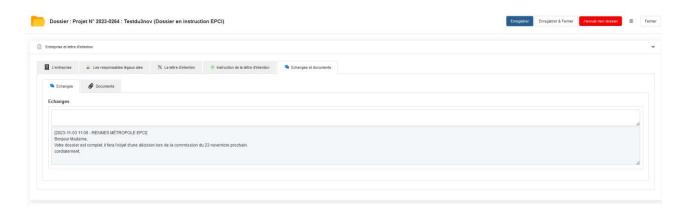
En attente d'un avis chambre consulaire si accompagnement

En instruction EPCI, si l'avis consulaire a été donné ou si la chambre consulaire n'est pas sollicitée



Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des contacts dans l'onglet « instruction de la lettre d'intention » de la lettre d'instruction (détail en page 17)

L'onglet « Échanges et documents » est accessible tout au long de l'avancement de votre dossier



Pour rappel, vous y accédez en étant positionné sur la zone « lettre d'intention »

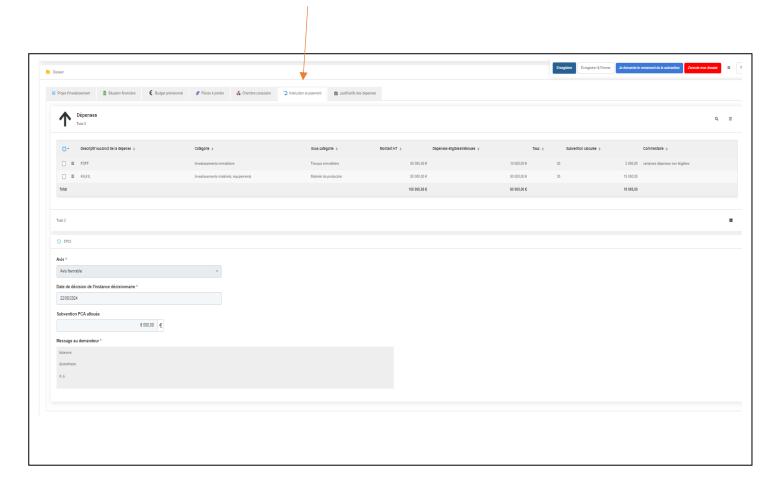
Une fois votre dossier instruit par l'EPCI, vous recevez un mail de notification pour vous informer de l'instruction et de la décision de l'EPCI





Vous pouvez prendre connaissance des éléments de l'instruction de l'EPCI

En allant sur le nouvel onglet : « instruction et paiement »





5 - Justifier les dépenses et solliciter le versement de la subvention

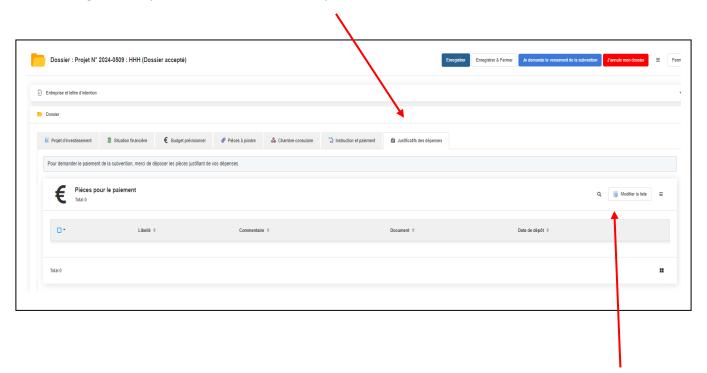
Vous avez mené votre projet à son terme, vous allez maintenir pouvoir solliciter le versement de la subvention

Une fois que vous êtes connecté à la plateforme, vous aller rechercher votre dossier. Ce dernier se trouve dans « dossier accepté »



Vous cliquez sur la ligne pour accéder à votre dossier

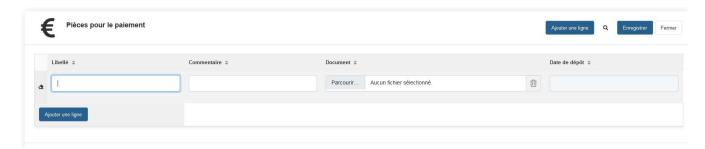
Un nouvel onglet est disponible : « Justificatifs des dépenses »



C'est dans ce nouvel espace que vous allez déposer vos pièces justificatives, en cliquant sur « modifier la liste »

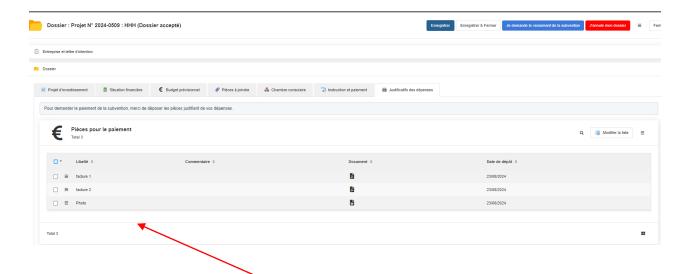


Puis ajouter une ligne



Renseignez pour chaque pièce que vous déposez, le libellé de la pièce. Précisez toute information utile dans la case commentaire

⚠ : Pour pouvoir demander le versement de la subvention, il faut déposer au minimum une pièce



Il vous faudra déposer une photographie de la vitrophanie collée et qui vous aura été remise par votre EPCI Une fois l'ensemble des pièces déposées, vous cliquez sur le bouton « je demande le versement de la subvention »

Par sécurité on vous demande une deuxième fois de valider cette demande





Le dossier passe maintenant en phase « dossier à payer »



Cette nouvelle phase est confirmée par un mail précisant que vos pièces justificatives ont bien été prises en compte



PASS Commerce et artisanat

passcommerce@bretagne.bzh

L'EPCI va prendre connaissance des différentes pièces qui sont déposées

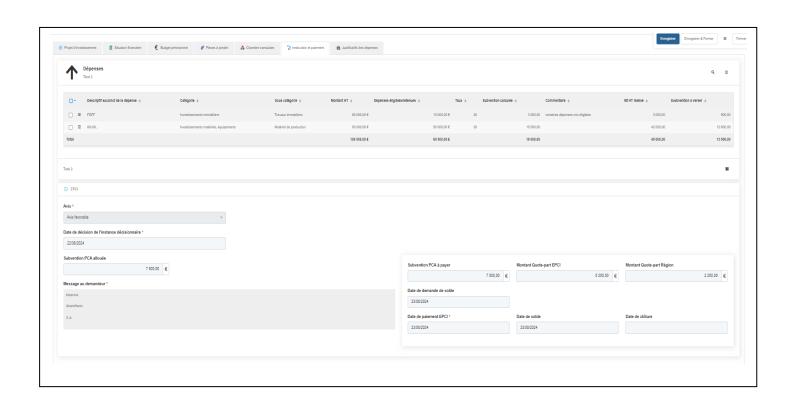
Elle peut reprendre contact avec vous pour des compléments ou d'autres pièces- Ces demandes peuvent se faire par l'onglet « échanges et documents » de la lettre d'intention (description pages 17 et 19)



L'EPCI procède alors à la mise en paiement de votre dossier et vous recevez un mail de notification



Vous pouvez vous connecter sur la plateforme et aller prendre connaissance des éléments de votre dossier

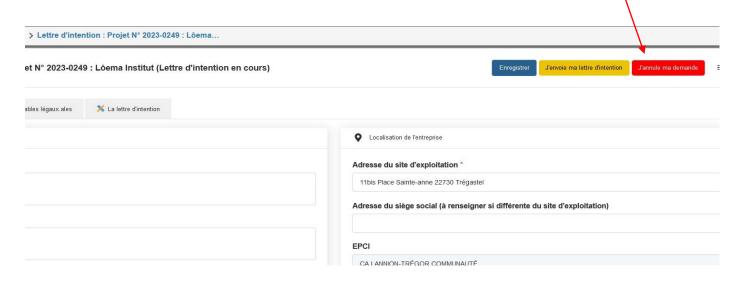




6 - Annuler sa demande

Au niveau de la lettre d'intention :

Vous pouvez décider d'annuler votre demande, votre lettre d'intention en cliquant sur le bouton « j'annule ma demande »



Par sécurité, il vous sera demandé de confirmer ce choix :



Au niveau du dossier de demande :

Cette démarche d'annulation peut se faire aussi au moment de la constitution du dossier avec le même mode de fonctionnement : « j'annule mon dossier » puis « je confirme ma demande d'annulation du dossier »

